



Nom du responsable de CTD

Mme Christiane FINO

☎ : **06.23.41.23.01**

Mail : **christianefino13@gmail.com**

Adresse : **1, place des Myosotis - Les Pérounes - 13118 ENTRESSEN**

A Aix en Provence, le 16 Février 2018

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 15 Février 2018

Présents : Christiane Fino - Jean-François Catteaux - Marc Dubois – Christian Aimar - Paule Phalippou - Huguette Giraud - Marcel Vérando

DESCENTES :

La commission rappelle qu'aucune demande de descente ne sera étudiée avant fin avril 2018 (trois mois de compétition) non inclus la période hivernale. Le coureur repart dans la catégorie occupée à la fin de la saison 2017.

Application du règlement national (fiche 17) et départemental (page 7). Il est rappelé que le président du coureur concerné doit émettre son avis et signé la feuille de descente du dit coureur.

ANNONCES DE COURSES :

Les annonces de courses paraîtront sur le site de l'Ufolep 13 environ deux mois avant la date de vos organisations après que votre demande d'autorisation de course soit signée. Cela évitera ainsi de nombreux correctifs.

REGLES TECHNIQUES ET DE SECURITE DES EPREUVES CYCLISTES SUR LA VOIE PUBLIQUE :

Il est rappelé aux organisateurs et présidents de club le respect des règles édictées par les notices « cerfa n°15827*01 » ainsi que le dossier technique à joindre à la déclaration de manifestation cycliste sur la voie publique, se reporter aux règles techniques et de sécurité des épreuves cyclistes datant du 25 Janvier 2018.

REGLEMENT DEPARTEMENTAL et FEUILLE DE « DESCENTE » verte :

Réactualisé de par le règlement national, ces deux sujets sont en ligne sur le site de l'UFOLEP 13, commission cyclisme, règlements.

FICHE TECHNIQUE CONCERNANT L'OUVERTURE AUX LICENCIES DES AUTRES FEDERATIONS (FFC, FSGT, FFCT)

Conformément à la référence N°1 « accord du conseil d'administration de l' UFOLEP 13 après avis de la commission technique » il ne sera pas admis de coureurs dans les épreuves UFOLEP du département. Charge à ces compétiteurs de se rapprocher d'un club afin de se voir attribuer une licence puis l'établissement d'un carton de course UFOLEP.

TARIFS DES CARTONS ET ORGANISATION DE COURSES :

Pour les clubs organisant une course : un chèque de 65€00 sera demandé.

Pour les clubs organisant plusieurs courses, un chèque de 50€00 sera demandé par course supplémentaire.

Les chèques doivent être joints aux demandes de cartons et libellés à l'ordre de l'UFOLEP 13.

Nombre de cartons illimités

Pour les clubs n'organisant pas de courses : 12€00 par carton sera demandé. Les randonnées et le cyclotourisme ne sont pas considérés comme organisation de courses.

Demande de carton suite à perte ou détérioration : 5€00

Sauf cas de force majeure, la commission se réserve le droit de refacturer les cartons à 12 € pour les clubs n'ayant pas organisé leur course

Pour rappel, pour l'année 2018, la Commission Technique prenant en charge les cartons Cyclo Cross et VTT, il est demandé 5,00€ par carton pour les clubs organisateurs de courses cycloports et 12,00€ par carton pour les non organisateurs.

Les feuilles de demande de carton doivent être dûment remplies + la photocopie de la licence (obligatoire) + une enveloppe timbrée en fonction du nombre de cartons demandés avec votre adresse (impératif). Il est demandé de privilégier l'envoi postal par club (aucune demande individuel ne sera acceptée)

A ce jour 27 clubs ont effectués des demandes de carton représentant 277 COUREURS répartis dans les catégories 1, 2, 3, GS

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2018 :

Le Championnat Départemental 2018 se déroulera le 03 Juin 2018, il sera organisé par le club de SALON CYCLO SPORT.

En 2018, le championnat sera reconduit par catégorie de valeur : 1^{ère} – 2^{ème} – 3^{ème} – GSA & B – féminines.

Le championnat s'intitulera Championnat Départemental «souvenir RICCI»

avec l'accord de notre sponsor Mme Ricci.

CHAMPIONNAT REGIONAL

Il se déroulera le 24 juin 2018 à MALEMORT du COMTAT, aucune condition pour pouvoir y participer.

CHAMPIONNAT NATIONAL :

Il se déroulera les 13,14,15 juillet 2018 à BOULOGNE SUR GESSE (31)

DERNIERE MINUTE :

Le championnat départemental VTT s'est déroulé sur le site du château de Cabasse, bien organisé par le club du VC MIRAMAS, il n'a pas attiré une participation nombreuse de vététistes, c'est bien dommage !

FIN DE LA REUNION 20H45